

**De :** Messely, Louis

**Envoyé :** 27 juin 2012 09:10

6211-24-053

**À :** Bergeron, Jasmin (BAPE)

**Cc :** Harvey, Marie-Josée (BAPE)

**Objet :** Parc éolien Seigneurie de Beaupré 4 - Demande de la commission sur les rapports de suivi

Monsieur Bergeron,

En réponse à la question de la commission du BAPE adressée à M. Denis Talbot lors de la séance du 12 juin en après-midi, je puis vous affirmer que copie des rapports de suivi des mortalités de la faune avienne des parcs éoliens de Carleton, Baie-des-Sables et L'Anse-à-Valleau ont été envoyés à Environnement Canada en 2009 et 2010.

D'autres rapports de suivi sont attendus prochainement pour d'autres projets, qui seront aussi adressés à Environnement Canada. Il s'agit donc d'une pratique usuelle lorsque sont déposés au MDDEP des rapports de suivi portant sur la mortalité des oiseaux dû aux parcs éoliens.

Bien à vous,

Louis Messely, chargé de projets  
Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres  
Ministère du Développement durable,  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 675 boul. René-Lévesque, 6e étage  
Québec (Qc) G1R 5V7  
(418) 521-3933, poste 4274  
[louis.messely@mddep.gouv.qc.ca](mailto:louis.messely@mddep.gouv.qc.ca)